



Le Saint-Christolain

Le mensuel de Saint-Christol n°20 Février 2016

Sommaire

Agenda	P2
Informations municipales	P3
Histoire et patrimoine	P4
Vie associative	P7
Mots Croisés	P9
Rétrospective en photos	P10

de
Sai
nt-
Chr
isto
||

 www.saint-christol.com

L'agenda du mois

Vendredi 5 février

Comité de jumelage

18 - Salle Polyvalente - Soirée jeux

Samedi 6 février

Livre et Culture

20 h - Lunel - Nuit de la Médiathèque

Dimanche 7 février

Christol-Ligue

Match

Mardi 9 février

Loisirs Séniors

12h - Salle Polyvalente - Repas Mardi Gras

Mercredi 10 février

Livre et Culture

18 h Bibliothèque - Prix de Livre et Culture

Jeudi 11 février

Livre et Culture

20 h - Salle Brassens - Lunel - Sortie théâtrale

Samedi 13 février

*Livre et Culture

19 h - Salle Gorce - Soirée Giono

*La Goutte d'O

21 h - Saint-Sériès - Salle des Fêtes -

Représentation "Le béret de la tortue" une comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras

Jeudi 18 février

16 h à 17 h 30 - Mairie - Permanence assistante sociale

Samedi 20 février

Cigales du Grésas

Corum - Sortie représentation – « Deux hommes tout nus »

Dimanche 21 février

La Goutte d'Ô

17 h - Montpellier - Théâtre du Kawa -

Représentation "Le béret de la tortue" une comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras

Dimanche 28 février

Christol-Ligue

Match

Mardi 1^{er} mars

Loisirs Séniors

12h - Salle Polyvalente - Délices du Scamandre

Renseignements utiles

MAIRIE :

Tél : 04 67 86 01 09 Fax : 04 67 86 05 43

Courriel : mairie@saint-christol.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h / 19h

Mercredi : 9h / 12h

BIBLIOTHEQUE :

Tél : 04.67.86.72.57

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h30 / 18h30

Mercredi : 9h / 12h - Samedi : 10h30 / 12h

BUREAU DE POSTE :

Tél : 36.31

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h / 12h – 14h / 16h30

Mardi pair : 9h / 12h – 14h30 / 16h30

Mardi impair : 9h / 12h – 14h30 / 17h

Mercredi : 9h / 12h – 14h / 16h30

Jeudi pair : 9h / 12h

Jeudi impair : 9h / 12h – 14h / 16h30

Vendredi : 9h / 12h – 14h / 16h30

Samedi pair : 9h / 12h

Informations Municipales

ETAT CIVIL :

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

Monsieur ROCHET Benjamin décédé le 4 janvier à Saint-Christol

PERMANENCE DE L'A.F.N.A.T.H. :

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés tiendra une permanence en mairie le jeudi 18 février 2016 de 16 h 15 à 17 h 15. La FNATH vous renseigne, vous conseille, vous défend. Venez les consulter.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes filles et garçons nés entre le 1er et le 29 février 2000 doivent se faire recenser en Mairie dès leur date anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. Ceux qui ont plus de 16 ans et qui n'ont pas encore fait la démarche peuvent le faire à tout moment pour être régularisés.

COMMISSION CULTURELLE :

Exposition circuit "L'art dans tous ses états" 21 et 22 mai 2016.

Appel aux lieux d'exposition :

La commission culturelle de Saint-Christol est à la recherche de lieux d'exposition pour agrandir le parcours de l'exposition-circuit « L'Art dans tous ses états ».

Appel aux artistes :

« L'Art dans tous ses états » édition 2016 est dès à présent ouverte aux inscriptions des artistes qui souhaitent exposer. Cette manifestation s'adresse à tout type d'expression artistique : peinture sculpture, photos...

Les artistes intéressés doivent faire acte de candidature avant le 20 avril. Renseignements en Mairie au 04.67.86.01 .09 ou auprès de Vincent Millet au 06.83.45.14.70 v.millet@village-stchristol.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Dernières acquisitions

Diane Ackerman : La femme du gardien de zoo

Philippe Besson : Les passants de Lisbonne

Elise Bogohssian : Au royaume de l'espoir il n'y a pas d'hiver

Gilbert Bordes : La disparue de saint sauveur

Clémentine Churchill : La femme du lion

Thomas Dietrich : Les enfants de Toumai

Jean Echenoz : Envoyée spéciale

Elena Ferrante : l'amie prodigieuse

Pauline Gedge : Les chevaux du fleuve (tome 1) | Le

Hédi Kaddour : Les prépondérants me

Sussana Kearsley : La mer en river nsu

Gilles Legandiner : Quelqu'un pour qui trembler el

Marie Le palet : le secret de Miette de

Isabelle Monnin : Les gens dans l'enveloppe Sai

Guillaume Ribs : Aujourd'hui dans le désordre nt-

Boualem Sansal : 2084 Chr

Marc Trévidic : Ahlam isto

||

L'Exercice du pouvoir sous les chevaliers... Suite

PREROGATIVES DE L'EVEQUE ET RESISTANCE DES CHEVALIERS

L'évêque de Montpellier qui avait succédé à l'évêque de Maguelone était à l'époque un personnage très important. Chef spirituel de son diocèse qui s'étendait jusqu'aux berges du Vidourle il était aussi Comte de Melgueil (Mauguio) dont le territoire s'étendait autour de Montpellier et de Lunel. Il était également Comte de Montferrand et Baron de Sauve.

Dans les villages dirigés par l'ordre de Malte, les compétences de l'évêque devaient se limiter aux choses concernant « le soin des âmes et l'administration des sacrements ». Au plan matériel seuls le tabernacle et les fonds baptismaux relevaient de l'intervention de l'évêque.

Les chapelains étaient nommés par l'ordre :

L'an 1677 le 25 juillet frère François de Montfaucon de Roquetaille chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Saint-Christol et de la Selve, pourvoit Etienne Grollet, apparu de bonne vie, mœurs, capacité et autres qualités, par la vicaire de l'église paroissiale; Il sera tenu de se présenter au prochain chapitre provincial de notre ordre qui se célébrera à la ville d'Arles le premier dimanche du mois de mai prochain, pour être admis à recevoir la croix et l'habit de notre Ordre et faire les vœux...

Mais ils devaient aussi recevoir de l'évêque une autorisation dénommée « forma dignum »

Certains curés étaient réticents à « entrer dans l'ordre »!

(Lors de la visite générale d'améliorissement du 8 mars 1751 nous avons rencontré le curé Pacifique Dumont, qui a été pourvu de la cure par le commandeur Frère d'Astouaud de Murs le 10 novembre 1747. Monseigneur l'évêque de Montpellier lui a délivré son forma dignum le même jour : Il est souligné que Messire Pacifique Dumont curé actuel, ne veut pas se présenter de gré au vénérable chapitre provincial du Grand Prieuré de Sain-Gilles pour y demander l'habit, suivant les règles de l'Ordre et ne se comporte pas comme il conviendrait aux intérêts de celui-ci. Frère Jean-Louis Astouaud de Murs commandeur de Saint-Christol a été obligé de lui faire signifier deux actes de sommation au sujet de quoi il se justifiera plus loin)

Les chapelains et vicaires étaient rémunérés par l'ordre ils percevaient la (congrue maltaise) (1) correspondant aux deux tiers de la portion congrue reçue par le clergé ne relevant que de l'évêque.



Grand Maître
Ordre de Malte



Histoire & Patrimoine

Voilà peut-être l'explication de leurs réticences à rentrer dans l'ordre !

(L'an 1691 le 22 octobre le curé déclare être payé 224 livres par an. Il est obligé d'administrer les sacrements aux paroissiens, chanter la messe et les vêpres tous les dimanches et fêtes de l'année, faire tenir les archives obligatoires, tenir un clerc, et fournir le luminaire tant en cierge que de la lampe qui doit brûler perpétuellement, prouver effectivement de sa résidence actuelle dans le lieu afin que laquelle vicairie ne vaille pas »

Histoire d'un conflit entre l'évêque et le Commandeur.

Lorsque l'église diocésaine voulait affirmer sa prééminence, l'Ordre de Malte faisait âprement respecter ses prérogatives. Les habitants dans le conflit entre les deux institutions n'hésitaient pas à s'allier à l'évêque. Ainsi en 1742, l'évêque, à l'issue de sa visite à Saint-Christol prescrit au commandeur d'effectuer des travaux sur des éléments de mobiliers de l'église et lui demanda une deuxième messe c'est à dire la nomination d'un second vicaire car « *chaque dimanche et fêtes plusieurs personnes ne peuvent assister à la messe* » (faute de place).

Les consuls de la communauté des habitants appuient cette demande auprès de l'évêque car ils n'ont pu obtenir satisfaction de la part du commandeur. Ils délibèrent le 10 octobre 1742 pour supplier l'évêque de nommer un second desservant; « Le curé, à part Saint-Christol, dessert la paroisse Saint-Michel de Bruguières, le Mas de Thérond, la métairie de Lauriol dépendant de la commanderie, cette dernière ayant alors environ 300 Communiant; or une seule été comme hiver une partie des habitants est obligée de rester à la rue faute de pouvoir entrer dans l'église, ce qui n'arriverait pas s'il y avait deux messes. Il ne mourrait pas non plus personne sans sacrement comme cela arrive.

A la quinzaine de Pâques il faut recourir à d'autres pasteurs pour pouvoir remplir ses devoirs ; A ces causes et attendu que le revenu de la Commanderie est en augmentation de plus de la moitié, il plaise à votre Grandeur ordonner qu'il sera établi un secondaire à l'entretien duquel Monsieur le Commandeur sera tenu et serait justice.

Le ton monte entre l'évêque et le commandeur !

Le commandeur frère Pierre d'Albertas de Saint-Mayme répond ainsi à la lettre que l'évêque lui a envoyée '. < J'ai reçu Monseigneur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois et le mémoire que vous y avez joint. Si j'avais été assez heureux pour que ma santé m'eut permis de vous recevoir dans ma « chaumière » qu'on nomme château je vous aurais fait la meilleure chère qu'il m'eut été possible car il y a bon gibier et bon vin.....mais vous auriez eu la bonté de ne pas prendre la peine de visiter la sacristie et vous vous seriez contenté de voir le tabernacle et les fonds baptismaux....

Vous n'ignorez pas mon cher Monseigneur que les églises de notre Ordre ne dépendent pas de Messieurs les évêques et qu'ils n'ont le droit d'ordonner qu'autant qu'ils trouveront le tabernacle' et les fonds baptismaux en mauvais état...

Je ne répons pas à une seconde messe que vous ont demandé les habitants de Saint-Christol. J'estime leur catholicité mais, sans médisance, je les connais les plus mauvais chrétiens et les plus grands voleurs de la contrée.



Tabernacle



| Le
me
nsu
el
de
Sai
nt-
Chr
isto
||

Histoire & Patrimoine

Demi-pleine que le jour de ta fête locale... Entretien, je vous prie la paix entre Saint-Pierre et Saint-Jean.....Je prendrais même la liberté de vous dire que...Messeigneurs les évêques n'ont jamais réussi à étendre leurs droits dans nos églises au-delà de ce que j'ai l'honneur de vous dire...

Le Chevalier de Saint-Mayme

Commandeur de Saint-Christol

Permettez-moi d'assurer notre digne et aimable primat de Narbonne de mes obéissances...Quand je dis obéissance, c'est avec cette restriction formelle que je n'obéirai jamais à ses ordonnances par rapport à nos églises, mais partout ailleurs »

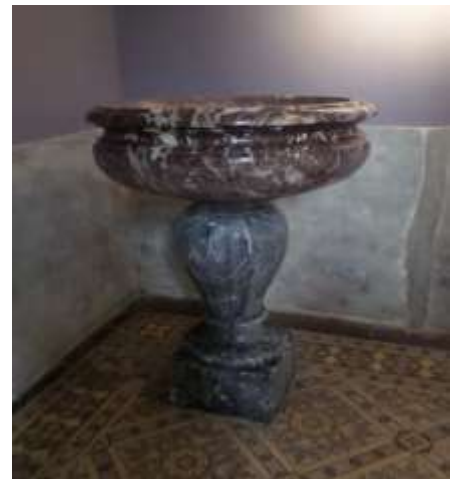
Le commandeur menace de tirer l'épée contre l'évêque !

Monseigneur

...de quoi vous mêlez vous, vous n'avez aucun droit de visite....nous avons des privilèges et du Pape et du Roi ; Nous sommes tous catholiques ; **Je serais monseigneur au désespoir de tirer l'épée contre vous !**

L'évêque consulte alors un conseiller du clergé et lui dit « Les menaces du Commandeur sont accompagnées des termes les plus choquants...comme je ne veux pas absolument plaider au Grand Conseil, je vous prie de me dire si je ne suis pas en droit de porter cette affaire devant les commissaires nommés par sa Majesté pour juger les différends de l'Ordre Malte avec le clergé. »

Les protagonistes de cet épineux conflit ne se doutaient pas alors que quelque 46 ans plus tard la Révolution allait trouver une solution radicale en abolissant les privilèges et en réorganisant profondément l'exercice du pouvoir local.



Fonds Baptismaux

(1) La portion congrue était la part de la dîme redistribuée aux prêtres et jugée insuffisante.

Les sources des articles Sur « l'exercice du pouvoir sous les chevaliers » sont

pour l'essentiel issues des archives départementales des Bouches du Rhône et du livre de Léon Nourrit

(Mille ans d'histoire...)

Précision concernant les consuls : ils étaient élus chaque année au nombre de deux. Les consuls nouvellement élus étaient appelés : « consuls modernes »

Jacques Sauvaire

Vie associative

CIO COURCHAMP VIDOURLE :

Samedi 6 Février 2016

U13 Niveau 1 Poule C à 10 h 30 CIOCV 1 - Saint-Gely

Niveau 3 Excellence Poule C à 14 h 30 CIOCV 2-Pérols

LOISIRS SENIORS:

Loisirs Seniors organise le 9 février, le repas de mardi gras.

Inscription auprès d'un membre du bureau, avant le 31 janvier, prix 20 euros.

Le 1er mars, Délices du Scamandre, dégustation et vente de produits de Camargue AOP plus un plat chaud, fromage dessert. Inscriptions auprès d'un membre du bureau avant le 23 février, prix 10 €.

Tous les règlements doivent être effectués uniquement par chèque.

COMITE DE JUMELAGE :

Le Comité de jumelage organise le 5 février une «Soirée Jeux» de 2 ans à 101 ans.

Jeux de société, jeux de cartes, baby-foot, mini ping-pong (prendre ses raquettes), Jeu de pétanque d'intérieur, flipper en bois, jeux traditionnels en bois, jeux de construction ...

Venez partager entre amis une soirée conviviale autour d'un time's up, d'un trivial poursuit, d'un monopoly...Vous pouvez également, apporter vos propres jeux, composer votre table de belote, tarot....

Vous pourrez vous restaurer sur place avec des assiettes de tapas, des crêpes.

LES SCOUBIDOUX :

Avant chaque période de vacances scolaires, nous demandons aux parents des enfants d'une classe de confectionner des gâteaux que nous vendrons afin de récolter des fonds pour aider au financement des voyages et sorties scolaires 2015-2016.

Les gâteaux seront déposés à l'école le matin ou juste avant la vente. L'association de parents d'élèves se chargera d'aménager un stand pour vendre les gâteaux sur le parvis des écoles de 16h à 18h30.

L'intégralité des ventes sera reversée à l'école.

Voici les jours des ventes et l'ordre dans lequel les classes seront invitées à préparer des gâteaux :

Dates	Parents
18/02/16	Parents des enfants en classe CP/CE1
14/04/16	Parents des enfants en classe CE2/CM1
05/07/16	Parents des enfants en classe CM1/CM2



| Le
me
nsu
el
de
Sai
nt-
Chr
isto
||

Vie associative

COMITE DES FETES:

Le Carnaval aura lieu le dimanche 20 mars

La fête votive se déroulera du 23 au 27 juillet

LIVRE ET CULTURE :

« Livre et Culture » est partenaire de la soirée jeux organisée le vendredi 5 février, à la salle polyvalente, par le Comité de Jumelage avec Saint-Christoly-de-Blaye. C'est une soirée pour s'amuser en famille, avec toutes sortes de jeux, de société et autres ! La soirée débute à 18 h.

Sur place boissons et petite restauration.

Notre association est aussi partenaire de la soirée "Eteignez la lumière" organisée par la Médiathèque Intercommunale du Pays de Lunel le samedi 6 février à partir de 17 h 45. Entre 21 h et 21 h30, nous allons lire de courts poèmes, des citations, des proverbes... tirés du chapeau, sur le thème de la nuit.



Nous nous retrouverons ensuite à la bibliothèque de Saint-Christol le mercredi 10 février à 18 h pour décerner le prix annuel de « Livre et Culture ». Les livres en compétition sont :

« Le règne du vivant » : Alice Ferney

« Les suprêmes »: Edward Kelsey Moore

« Le fils » : Philipp Meyer

« Hérétiques » : Leonardo Padura

« Les Grands »: Sylvain Prudhomme

Puis, le jeudi 11 février à 20 h 30 nous sortirons au théâtre avec le 5^e spectacle des ATP de Lunel, salle Brassens : il s'agit de « La peur », de Stefan Zweig, un thriller haletant digne de l'univers d'Alfred Hitchcock, dans lequel Irène, une jeune femme adultère, est traquée par l'étrange compagne de son amant. Réservation à atplunel34@orange.fr



Enfin, après le jeu Giono du Téléthon 2015 et la sortie Giono de cette année, nous vous proposons une soirée Giono consacrée à « Un roi sans divertissement » le samedi 13 février à 19 h, salle Gorce, avec repas partagé.

Mots croisés



- 1 vaccin. Plante
- 2 pas de programme. Prénom
- 3 norme pour Plisson ou Newton. Oui. La toile
- 4 de la bouteille
- 5 reste
- 6 orateur. Possessif
- 7 licence. Pas comme cela
- 8 laïc
- 9 refus. Cousin d'ara
- 10 varie les genres. Alimentation animale
- 12 cas d'école. Allure

- A dans les rue de Saint-Christol beaucoup le sont. Ici c'est Midi Libre, à Brest c'est celui ci
- B ce n'est pas que du vent. Un d'outre-manche. Mise. Produit de traite
- C un bout de fusil. Il en fait du bruit. Imité le canard
- D terre mère. Monnaie jaune. Intérieur. Essieu. Vache
- E toit. Petite quantité. Donne le ton. Plein de carte dans le désordre

- 13 éléments du Vidourle. Que d'or ? Note
- 14 notre ancienne région. Les filles
- 15 premier allemand. Fleuve côtier. Fleuve à l'Est
- 16 qui cajole. Produit d'huître de Thau
- 17 ainsi. Le début de notre pays
- 18 prénom arabe. Pas plus
- 19 carcinomateuse
- 20 céréale. Grande durée
- 21 façon d'être. Celle de Camargue est particulière

- F survoler. Œnotouristique au village. Rôti
- G au pied ou à la bouche. Vue. Intervalle
- H on y va pour des verres mais pas à l'Univers. Tel que. Parfois gros
- I mauvaise humeur d'hier. Dans l'arène. Petit écoulement. Nouvelle Revue Française
- J donne à l'état. L'office de tourisme de Lunel en propose aux randonneurs

| Le
me
nsu
|
de
Sai
nt-
Chr
isto
||

Rétrospective en photos



Assemblée générale Loisirs Séniors



Galette à Bibliothèque



Merci Téléthon



Assemblée générale comité de jumelage

Rétrospective en photos



Galette des Rois Livre et Culture



Assemblée générale Pétanque



Arbre de vie

| Le
me
nsu
el
de
Sai
nt-
Chr
isto
||

Saint-Christol

Comité de jumelage



SOIREE JEUX

vendredi
5
Février

Salle Polyvalente à partir de 18h

Entrée et jeux gratuits
Buvette et petite restauration



Livre et
culture